

et des prévisions des risques de perturbations géomagnétiques. La Commission fournit également des renseignements sur les ressources en terre, le mouvement des terrains et les risques géologiques à partir d'études de la terre et des roches, des formations de terrains et des processus dynamiques qui y sont associés. Une partie des études géologiques porte sur les régions du Canada au large des côtes, ce qui comprend les ressources non renouvelables, le littoral et le lit marin.

La Direction des levés et de la cartographie a terminé la cartographie topographique du Canada. Grâce à son réseau de base de points de contrôle des levés dans tout le Canada, la Direction fournit des chiffres précis sur la latitude, la longitude et l'élévation au-dessus du niveau de la mer. Elle produit également des cartes multicolores pour d'autres organismes gouvernementaux, des graphiques aéronautiques et des atlas. La Photothèque nationale de l'air possède une collection de plus de 4 millions de photographies aériennes, en noir et blanc et en couleurs, prises au cours des 50 dernières années à partir d'aéronefs et, plus récemment, de satellites.

Le groupe de l'Étude du plateau continental polaire assure la coordination et le soutien logistique pour tout le travail effectué dans l'Arctique canadien

par le gouvernement et par de nombreux chercheurs scientifiques du secteur privé.

10.9.3 Secteur de l'énergie

Ce groupe est chargé de recommander des politiques. Ses responsabilités touchent directement l'industrie minière et beaucoup d'autres secteurs de l'économie. Il évalue les projets par rapport à chaque source d'énergie et examine les relations qui existent entre les diverses sources. Il étudie les tendances en ce qui concerne l'exploration, la production, le transport, le traitement et la commercialisation du pétrole et du gaz naturel au Canada et à l'étranger, et il informe les organismes fédéraux, l'industrie et le public de l'évolution dans le domaine du pétrole et du gaz naturel. Pour ce qui est de l'uranium, il coordonne les activités liées à l'évaluation et à l'exploitation des ressources, à l'aménagement d'installations d'enrichissement et à l'exportation. En ce qui a trait au charbon, il accorde des subventions pour la recherche et le développement, évalue les ressources et donne des conseils au sujet des taux d'expansion de la production. Il administre également les intérêts du gouvernement fédéral concernant les droits minéraux que celui-ci détient dans les provinces. (Voir le chapitre 2 portant sur l'énergie.)

Sources

- 10.1 Division des systèmes d'information, Direction de l'information et de l'approvisionnement en ressources, Secteur de la politique minière, Énergie, Mines et Ressources (EMR).
- 10.2 Division du développement régional (minéraux), Direction de la stratégie des minéraux et des métaux, Secteur de la politique minière, EMR.
- 10.3 – 10.6 Direction de la stratégie des minéraux et des métaux, Secteur de la politique minière, EMR.
- 10.7 Direction de l'analyse de la politique économique et financière, EMR.
- 10.8 – 10.9 Minéraux, sciences de la terre et technologie, Direction des communications, EMR.

Coordonnatrice: Lois Lemay